



**Encore une fois, les joueurs du Canadien ont démontré qu'ils sont capables de se relever après avoir été projetés au tapis. Oui, ils ont du caractère à revendre.**

**Pierre Durocher**

[durocherp@ruefrontenac.com](mailto:durocherp@ruefrontenac.com)

Après avoir été blanchis par des scores de 6 à 0 et de 3 à 0 lors des deux premiers matchs de la série à Philadelphie, les joueurs de Jacques Martin ont retrouvé tous leurs moyens et leur fière allure une fois de retour devant leurs bruyants partisans du Centre Bell.

Ils ont ramené les Flyers sur terre en les battant par la marque de 5 à 1 jeudi soir devant une foule littéralement survoltée.

Pour Philadelphie, il s'agissait d'une première défaite après six victoires consécutives dans les présentes séries et aussi d'un premier revers contre le Canadien en séries (ils avaient remporté quatre matchs de suite en deuxième ronde en 2008).

### Ça promet pour samedi !

La quatrième rencontre aura lieu samedi après-midi (15 h) au Centre Bell et elle promet parce que les esprits se sont échauffés au cours de ce troisième match. On a eu droit notamment à du brasse-camarades avec moins de deux minutes à jouer.

Les attaquants du Canadien ont

imposé leur loi en mitraillant Michael Leighton de 38 tirs. Leighton, soudainement, ressemblait beaucoup moins à Bernard Parent !

Jaroslav Halak a effectué un total de 25 arrêts et il a perdu son jeu blanc à 8:22 minutes de la troisième période lorsqu'il a été battu par un tir précis de Simon Gagné. Le Tricolore a maintenant remporté ses trois derniers matchs devant ses partisans.

### Un troisième trio fort efficace

Les joueurs du Canadien ont mis beaucoup de pression sur les défenseurs des Flyers et quatre de leurs cinq buts ont été réussis à forces égales. Seul Marc-André Bergeron a marqué durant une attaque massive en fin de match.

Michael Cammalleri, avec son 13<sup>e</sup> but des séries, et Brian Gionta, avec son 8<sup>e</sup>, ont de nouveau sonné la charge à l'attaque.

Ce sont toutefois les membres du troisième trio qui ont joué le plus gros rôle en marquant deux gros buts, soit ceux de Tom Pyatt et de Dominic Moore.

Ces joueurs effacés ont terminé la soirée avec chacun un but et une mention d'aide et ils ont obtenu une étoile. Leur travail a été très bien ap-

puyé par l'infatigable Maxim Lapierre, auteur d'une mention d'assistance.

À la défense, P.K. Subban et Roman Hamrik ont formé un excellent duo. Subban (différentiel de plus 3) a récolté trois mentions d'aide tandis que Hamrik (plus 4) en a obtenu deux. Ce dernier s'est vu décerner la première étoile.

### Un premier but crucial

Le Canadien n'avait pas le choix : il se devait de marquer le premier but. C'était crucial et c'est nul autre que Cammalleri qui l'a inscrit en bondissant sur une rondelle libre après qu'un tir hors cible de Subban eut frappé la rampe derrière le filet de Leighton.

Ce 13<sup>e</sup> but des séries pour Cammalleri, réussi après 7:05 minutes de jeu, a donné le ton au reste de la première période, l'équipe montréalaise retraitant au vestiaire avec une avance de 2 à 0.

Les joueurs de Jacques Martin ont connu l'une de leurs meilleures périodes des séries, dominant 17 à 9 dans les tirs au but. Les défenseurs des Flyers étaient débordés.

L'autre marqueur au cours de ce premier vingt a été Pyatt. Le jeune attaquant a poussé une rondelle dans le filet après l'avoir vu rebondir sur le poteau. Lapierre avait fait dévier un tir de Moore sur le poteau.



**Affaires** | Yvon Laprade

### Démission de Richard Goyette – Le grand ménage à la FTQ-Construction

Le directeur général de la FTQ-Construction, Richard Goyette, doit démissionner vendredi matin de ses fonctions dans le cadre d'un grand ménage amorcé depuis l'arrivée d'Henri Massé pour ramener l'harmonie dans le syndicat, selon Radio-Canada.

**Politique** | Yves Chartrand

### Référendum de 1980 – Charest a dit OUI... à Michou, mais n'a pas voté

Le 20 mai 1980, tout le Québec faisait la file devant les bureaux de vote pour se prononcer sur leur avenir constitutionnel. René Lévesque leur proposait la souveraineté-association et Pierre Elliott Trudeau, un renouvellement du fédéralisme canadien.

**Télévision** | Caroline Roy

### L'automne à Radio-Canada – Véro passe du Verdict aux Enfants de la télé

Véronique Cloutier animera un nouveau variétés cet automne à Radio-Canada. Il s'agira de l'adaptation québécoise d'une populaire émission française, *Les Enfants de la télé*.



Pour faire adopter son projet de loi sur l'éthique

## CHAREST PRÊT à renoncer au salaire de son parti

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

Pour assurer l'adoption rapide du projet de loi 48 sur l'éthique, le premier ministre Jean Charest se dit prêt à renoncer au supplément de salaire de 75 000 \$ que lui verse le Parti libéral du Québec chaque année depuis 1998.



En point de presse, jeudi, M. Charest a affirmé que si cette rémunération controversée «est le seul obstacle à l'adoption du code d'éthique, si c'est ça l'obstacle, je suis prêt à ne plus recevoir ce salaire, même si j'ai toujours estimé qu'il est légitime».

Le premier ministre avait martelé, la semaine dernière, qu'il désirait que le projet de loi 48 instituant un Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale soit adopté avant la fin de la présente session parlementaire, le 11 juin.

M. Charest a assuré que le Parti libéral du Québec ne compenserait pas cette perte de revenu par d'autres avantages pécuniaires. Il a précisé qu'il n'avait pas l'intention de commencer à toucher ses prestations de retraite du Parlement fédéral.

Rappelons qu'en décembre dernier, il parlait de ce supplément de salaire de 75 000 \$ comme de «ce qu'il me faut pour vivre». Il s'était défendu de se placer en conflit d'intérêts en touchant de l'argent venu des coffres de son parti, affirmant que «ça n'a rien à voir avec autre chose que de vouloir créer des conditions de travail qui sont raisonnables».

L'Assemblée nationale du Québec verse un salaire de 183 000 \$ au premier ministre.

Chez les partis d'opposition, on a salué le geste de M. Charest. Le chef adéquiste Gérard Deltell a constaté qu'«il a pris conscience que la population n'était vraiment pas derrière lui dans ce cas-là», mais qu'«il y a un pas en avant qui

a été fait, à nous d'en faire un, et on va de l'avant».

M. Deltell a confirmé que son parti n'avait plus «d'objections majeures» quant au contenu du projet de loi 48. Il s'est par ailleurs montré ouvert à discuter d'une hausse éventuelle du salaire du premier ministre.

«Quand on est chef (du gouvernement) québécois, c'est des responsabilités qui sont très exigeantes et qui doivent être payées en conséquence, a-t-il déclaré. Plusieurs citoyens trouvent curieux que le premier ministre gagne moins qu'un dirigeant de société d'État.»

### Position intenable

Le leader parlementaire péquiste, Stéphane Bédard, a livré une analyse plus circonspecte des motifs de M. Charest «J'espère qu'il a eu un éclair, qu'il s'est rendu compte que sa position était intenable, mais en même temps, je perçois une partie de diversion parce que la pression (en faveur) d'une commission d'enquête continue sur lui.»

Quoi qu'il en soit, M. Bédard a convenu que les obstacles devant l'adoption du projet de loi 48 s'étaient aplanis, disant espérer «sincèrement» l'adoption de la pièce législative. Il a toutefois pré-

venu qu'il déposerait un amendement visant à éviter qu'un parti politique puisse verser toute rémunération additionnelle «à son premier ministre ou à tout élu».

M. Bédard a tenu à souligner que le concours de son parti à l'adoption du code d'éthique n'atténue en rien la demande d'une enquête publique sur les allégations de collusion dans le secteur de la construction et sur le financement des partis politiques.

Le député de Québec solidaire, Amir Khadir, a lui aussi soutenu que le premier ministre Charest «a fait la bonne chose». Il a également souhaité que «ce scrupule ne soit pas uniquement de circonstance et que M. Charest, inspiré par cette première initiative, aille plus loin et déclenche la commission d'enquête que tout le monde réclame».

Signalons, en terminant, que M. Deltell ne détecte pas dans le geste de M. Charest l'indice d'une démission prochaine, alors que M. Bédard trouve qu'«il a toutes les apparences de quelqu'un qui effectivement est en fin de mandat». M. Khadir, lui, estime que «peut-être que c'est le temps», mais que cela constituerait «une fin de règne absolument désastreuse».

Après quelques journées en Chine, loin des journalistes montréalais et de leurs incessantes questions sur les allégations de corruption à la Ville, le maire Gérald Tremblay a martelé ce jeudi matin que les révélations troublantes du vérificateur général de la Ville ne lui ont rien appris qu'il ne savait déjà, et s'est montré las des nouvelles révélations faites en son absence.



Dans son rapport rendu public en début de semaine, le vérificateur Jacques Bergeron demandait notamment à la police de déclencher une enquête sur un contrat de 82 millions de dollars entre la Ville et la firme Telus, octroyé en 2008.

Par cette entente, Telus s'engageait à remodeler l'important système téléphonique de la Ville, qui compte 7000 postes. Or, à ce jour, une infime partie du travail seulement a été faite.

«Il n'y a rien là-dedans que je ne savais pas déjà. J'ai déjà demandé dans le passé à la Sûreté du Québec d'enquêter, et des accusations criminelles ont été portées, et des sanctions disciplinaires ont été prises. Le vérificateur n'a rien inventé (en saisissant la police du dossier)», a affirmé le maire en haussant le ton devant le barrage de questions et l'incrédulité des nombreux journalistes présents à l'hôtel de ville.

C'est qu'effectivement, Gilles Parent, responsable du dossier de la téléphonie à la Ville, avait été congédié en 2008 et accusé en septembre dernier de fabrication de faux et de fraude pour une somme de quatre à dix millions de dollars. Il doit d'ailleurs revenir devant le tribunal vendredi matin pour la suite de son dossier.

Or, ce à quoi ferait référence le vérificateur général dans son rapport serait lié à d'autres dossiers que ceux pour lesquels M. Parent a été accusé. Mais ce n'est pas l'avis du maire.

Celui-ci a en outre déploré l'obligation par la loi de choisir automati-

Gérald Tremblay  
commente l'actualité

## Dur retour à la réalité



quement le plus bas soumissionnaire, et rappelé qu'il avait demandé au gouvernement une modification permettant à tout le moins aux administrations municipales de négocier avec le plus bas soumissionnaire pour s'assurer d'obtenir des services conformes à l'appel d'offres.

«Dès le début de ce contrat, j'ai dit qu'il devait être sous haute surveillance, qu'il ne fallait pas de dépassement de coûts. Nous avons rencontré les patrons de Bell récemment, qui sont prêts à nous aider à faire progresser les travaux. Mais si nous devons verser des sommes à Bell, ce sera pris à même l'enveloppe budgétaire prévue pour payer Telus», a assuré Gérald Tremblay.

### Roquet: compétent et intègre

Toujours sur le sujet de Telus, M. Tremblay a défendu le directeur général de la Ville, Louis Roquet, qui a divulgué à Telus une version préliminaire du rapport du vérificateur gé-

néral trois semaines avant son dépôt. Accusé d'avoir coulé de l'information à l'entreprise de téléphonie et du même coup nui à l'éventuelle enquête policière recommandée par le vérificateur, il s'était défendu en arguant qu'il ne voulait que faire confirmer par Telus certaines données.

«Je ne veux pas de polémique à partir de gestes de bonne foi (...). Il a toute ma confiance. C'est un dossier très important pour la téléphonie et l'avenir de Montréal. Et nous avons le meilleur DG que la Ville puisse avoir», a réagi le maire, ajoutant que M. Roquet était un homme compétent et intègre.

Gérald Tremblay s'est aussi montré las devant les questions sur de nouvelles révélations faites pendant son absence, comme l'étrange entente de surveillance de la demeure de l'ancien élu Frank Zampino par la firme de sécurité BCIA, de même que le contrat de surveillance du quartier

général de la police de Montréal offert à cette même agence sur la seule recommandation de son directeur Yvan Delorme.

«Ça ne vous tente pas d'en savoir plus?» a demandé un journaliste.

«Ça ne me tente pas», a répondu le maire évasivement.

### Clean up

Il a finalement réagi aux durs propos du maire de Québec, Régis Labeaume, qui avait décrié sans le

nommer le maire de Montréal pour l'image négative qu'il donnait de cette fonction, avec tous les scandales de corruption et de collusion touchant la métropole. Il a dit que toutes les autres villes de la province payent pour ça et qu'il devait s'excuser.

«M'excuser? Je pose justement des gestes pour démontrer la crédibilité des élus», a rétorqué Tremblay.

«Il serait naïf de penser que tout ça ne se passe qu'à Montréal», a-t-il ajouté.

Il a finalement vanté son engagement à redorer l'image de l'administration municipale en assainissant des pratiques douteuses qui se font dans certains cas depuis très longtemps, comme à Verdun où le vérificateur a révélé d'étranges coïncidences quant à l'attribution des contrats d'asphaltage.

«Il clean up the shop», a-t-il conclu en quittant la salle de conférence, visiblement échaudé.

## IL POURSUIT LA VILLE pour avoir passé 62 jours en prison au lieu de... trois

**Un homme qui prétend avoir passé 62 jours en prison, alors qu'il n'avait été condamné par la Cour municipale qu'à trois jours, poursuit la Ville de Montréal et le procureur général du Québec pour 236 000 \$.**

### David Santerre

santerred@ruefrontenac.com

Norman Anthony Gero, un homme de 49 ans traînant un petit casier judiciaire pour des délits très mineurs, a reçu le 27 août 2008 une sentence de trois jours pour un vol de moins de 5000 \$.

Envoyé à Bordeaux, il a eu la surprise de ne pas être libéré au troisième jour de sa détention.

Il aurait alors demandé ce qui se passait à la direction de l'établisse-

ment de détention provincial et n'aurait pas eu de réponses. Sa poursuite mentionne qu'il n'a pas un souvenir précis du moment où de la personne à qui il s'est plaint.

Il aurait par la suite laissé les choses aller, croyant avoir mal compris la sentence telle que prononcée par le juge.

Au sortir de prison, 62 jours plus tard, soit le 27 octobre, il dit avoir appelé son avocate, qui a appris avec stupeur qu'il était resté derrière les barreaux beaucoup trop longtemps.

L'avocate de l'homme a tenté d'obtenir des explications de la Ville de Montréal, responsable de la Cour municipale, et du procureur général, répondant de la prison de Bordeaux. En vain.

Selon le nouvel avocat qui représente l'homme, il se pourrait qu'il y ait eu erreur sur le procès-verbal de l'audience, ce qui aurait semé la confusion chez les administrateurs à Bordeaux.

M. Gero demande donc 4000 \$ de compensation pour chacune de 59 journées passées en trop derrière les barreaux, pour un total de 236 000 \$.





Entrevue avec la nouvelle vice-présidente de la FCEI, Martine Hébert

## La PME en déclin

**La PME est en déclin au Québec et il est urgent de «donner de l'air» aux entrepreneurs en allégeant le fardeau administratif et en apportant des améliorations à la fiscalité, prévient Martine Hébert, vice-présidente, Québec, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).**

**Yvon Laprade**

lapradey@ruefrontenac.com

«Nous disons aux gouvernements qu'ils doivent faire attention. Il y a des limites à mettre de la pression sur les entrepreneurs, qui sont généralement à la tête de petites entreprises de cinq employés et moins», a-t-elle confié mercredi à RueFrontenac.com dans une première entrevue.

Selon elle, les dirigeants de PME sont ensevelis sous des tonnes de paperasses qui leur font perdre temps et énergie, en plus de leur coûter une «petite fortune».

«Les entrepreneurs dépensent, passent un temps fou à régler et à remplir les formalités administratives (TPS-TVQ) pour se plier aux exigences des gouvernements. Cela entraîne également des coûts élevés qui affectent la rentabilité de l'entreprise», constate-t-elle.

Martine Hébert, qui vient d'entrer en fonction à la FCEI – après avoir fait des relations publiques et gouvernementales – souhaite servir «un sérieux avertissement» afin qu'on tienne compte de la réalité des entrepreneurs québécois, qui font tourner l'économie.

«On se targue d'avoir des entrepreneurs audacieux et qui ne comptent pas les heures. On entend souvent nos dirigeants (politiques) vanter les mérites de la PME. Mais, quand il s'agit de passer à l'action et d'adopter des mesures concrètes, il ne se passe rien. Nous voulons de l'action. Il est grandement temps de changer les choses», ajoute-t-elle.

### Une étude

Pour étayer son argumentation, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante vient de rendre publique une étude qui vise à «résituer les PME comme les moteurs de l'activité économique québécoise», en plus de «montrer l'urgence de relancer, par une action structurante du gouvernement, l'entrepreneuriat sur des bases solides».

L'étude de la FCEI intitulée «Regards sur les entreprises québécoises: Enjeux et perspectives sur la croissance des PME», trace un portrait statistique des PME. Ainsi, 95 % des entreprises au Québec ont moins de 50 employés.

Par contre, le nombre d'entreprises par 1000 habitants ne cesse de décliner depuis cinq ans. Ainsi, on dénombrait 68 PME par 1000 habitants, en 2004; en 2009, cinq ans

plus tard, ce ratio était de 58 par 1000 habitants.

«De plus, ceux qui veulent démarquer une entreprise sont moins enclins à créer des emplois. Il y a là un coup de barre à donner, si nous souhaitons un maintien de notre capacité collective de créer de la richesse», mentionne Martine Hébert.

Autre fait troublant: depuis 2007, le Québec revendique le tiers de toutes les faillites commerciales dans tout le pays (38 % en 2009). L'espérance de vie d'une PME est de cinq ans inférieure à la moyenne ontarienne.

La FCEI cible plusieurs causes à l'essoufflement des entrepreneurs québécois. La taxation élevée et une réglementation, qui coûte annuellement 7 milliards (G) \$ aux dirigeants de PME, sont deux éléments à combattre, selon la nouvelle vice-présidente de l'organisme.

Elle rappelle que le fardeau fiscal des entreprises «demeure le plus lourd au Canada».

«Alors que le Québec compte pour 20 % de l'économie canadienne, en 2009, le Québec prélevait 51 % du total canadien des taxes sur la masse salariale, sans oublier qu'il est toujours bon dernier à l'échelle canadienne en terme de compétitivité fiscale», déplore-t-elle.

## Débandade sur les marchés boursiers

**Les marchés boursiers ont connu une autre pénible séance jeudi. Certains grands indices comme le Dow Jones et la S&P 500 américains ont reculé de plus de 10 % par rapport à leur récent sommet, ce qui signifie qu'ils sont officiellement en pleine correction. Les gains enregistrés en 2010 sont maintenant effacés.**

**Michel Van de Walle**

vandewallem@ruefrontenac.com

Depuis plusieurs jours maintenant, les investisseurs s'inquiètent de la capacité de l'Europe à surmonter sa crise financière, générée par la dette publique de certains pays, comme la Grèce, et qui a conduit à une chute importante de l'euro. Aux États-Unis, les investisseurs sont aussi ébranlés par l'augmentation de 25 000 nouvelles inscriptions au chômage, qui ont atteint 471 000 la semaine dernière, soit plus que l'anticipait le consensus des économistes.

À New York, les actions des 30 grandes sociétés de la moyenne Dow Jones ont toutes terminé en baisse, pour amener l'indice à abandonner 376 points et revenir près du seuil psychologique des 10 000 points. Le S&P 500 a aussi perdu 3,9 % de sa valeur, le pire recul quotidien depuis le krach des marchés en mars 2009.

À Toronto, le recul marqué des prix des matières premières, notamment du pétrole, qui est revenu à 70 \$ US le baril, a fait baisser les titres des producteurs et provoqué l'abandon de près de 260 points, pour amener l'indice à 11 405. L'indice principal est en

baisse de 7,4 % par rapport à son sommet touché à la fin avril.

Signalons aussi que la devise canadienne a perdu plus de deux cents, pour revenir près des 93 cents US.

Selon Pierre Lapointe, stratège à la firme Brockhouse Cooper, les marchés sont actuellement affectés par l'incertitude qui plane autour de la situation en Europe. Toutefois, les éléments fondamentaux qui soutiennent le marché des actions ne lui inspirent pas une crainte induite. «Les mauvaises nouvelles sont-elles si mauvaises ?» demande-t-il.

À propos de la hausse des demandes initiales de chômage, il souligne que les données ne portent que sur une semaine. Il faudra attendre plus longtemps pour savoir s'il s'agit d'un changement de tendance.

Quant aux analystes techniques qui s'activent à vendre parce que l'indice

S&P 500 a franchi à la baisse sa moyenne mobile de 200 jours (un signal négatif), M. Lapointe y porte peu attention. «C'est du bruit, dit-il. Ce n'est pas la première fois. C'est arrivé dans le passé», sans que les marchés s'effondrent nécessairement.

Il recommande néanmoins de sous-pondérer les actions américaines, la forte productivité constatée récemment du côté des entreprises étant insoutenable à long terme. Dans une note récente à ses clients, M. Lapointe signalait que lorsque la productivité atteint des sommets aux États-Unis, les marchés boursiers connaissent par la suite un moment de faiblesse.

En Europe et en Asie, la plupart des grands indices ont perdu entre 1,5 % et 2 % jeudi. Certaines bourses ont perdu, notamment celle de Madrid en Espagne, beaucoup plus que 10 % depuis leur sommet.

# Un sursis pour les travailleurs de Bombardier Aéronautique

**Bombardier Aéronautique reporte de quelques semaines, peut-être même quelques mois, sa décision relative à une nouvelle vague de mises à pied qui toucherait ses travailleurs affectés à la production des avions régionaux, notamment à Mirabel.**

**Michel Van de Walle**

vandewalle@ruefrontenac.com

C'est ce qu'a indiqué le président et chef de l'exploitation de Bombardier Aéronautique, Guy Hachey, lors d'un point de presse en marge d'une allocution qu'il prononçait devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

«Récemment, on a eu un nouveau contrat avec Pluna (Líneas Aéreas d'Uruguay) pour trois avions régionaux et six options. Ça nous aide un peu. Ça va dans la bonne direction», a dit M. Hachey.

Au tout début du mois d'avril, lorsque Bombardier a dévoilé ses résultats annuels, M. Hachey avait dit qu'il faudrait prendre une décision d'ici un mois ou deux à propos de la cadence de production des CRJ. Le carnet de commande, en raison de la crise, se vide et Bombardier songe à réduire le rythme de fabrication, ce qui se traduirait par de nouvelles mises à pied.

## Un bon signe

Mais voilà, cette décision est repor-

tée «de quelques semaines, peut-être quelques mois», a dit M. Hachey. Il a ajouté qu'il fallait voir dans ce report «un bon signe», car cela signifie que l'entreprise a des «opportunités» de commandes en vue. «On travaille très fort sur nos campagnes (de vente de CRJ). Mais c'est sûr qu'il faudra gagner d'autres campagnes», a-t-il ajouté, pour éviter de nouvelles mises à pied.

Au 31 janvier dernier, Bombardier avait 108 CRJ dans son carnet de commandes, auxquels se sont ajoutés les trois appareils commandés par Pluna. Au rythme actuel de production, le carnet sera vide dans moins de deux ans si d'autres commandes ne sont pas obtenues.

En 2009, Bombardier Aéronautique a dû licencier près de 5000 employés en raison de la chute des commandes pour ses CRJ et ses avions d'affaires. Certaines commandes de CRJ ont même été annulées par des transporteurs aériens en difficultés financières, ce qui a fait que Bombardier s'est retrouvée avec des avions neufs invendus.

## Mieux gérer les risques

Dans son allocution, M. Hachey a d'ailleurs affirmé que l'entreprise avait l'intention de mieux gérer ses risques, tant du côté de ses clients que du côté de ses fournisseurs.

«Nous allons regarder de plus près dans quels contrats on s'embarque», a précisé M. Hachey aux journalistes. La compagnie va examiner la «viabilité financière» de ses clients, leur plan d'affaires, leurs sources de financement, avant de conclure des contrats.

Il ne croit pas que cela aura un impact négatif sur les commandes à venir, en déqualifiant certains clients potentiels. «Nous allons faire plus attention, mais il y aura tellement de demande lors de la relance qu'on ne croit pas que cela changera grand-chose (au niveau des commandes)», a-t-il dit.

## CSeries

Bombardier mise beaucoup pour l'avenir sur sa nouvelle famille d'avions commerciaux, la CSeries, qui devrait commencer à voler en 2013. Ces appareils de 110 et 135 places sont destinés à remplacer l'ancienne génération d'appareils monocouloirs, tels que les DC-9 ou les MD-80, qui arrivent au terme de leur vie utile.

Bombardier croit que sur 20 ans, 6300 des avions de cette catégorie de-



**Guy Hachey, président et chef de la direction de Bombardier Aéronautique.**

PHOTO D'ARCHIVES YVAN TREMBLAY

vront être remplacés. La compagnie québécoise s'attend à «capturer la moitié de ce marché», a réitéré M. Hachey.

Il ne craint pas la concurrence d'Airbus et de Boeing, qui ont tous deux indiqué leur intention de remettre à jour leurs appareils qui sont dans le créneau des 100 à 149 sièges.

«On s'attendait à avoir de la compétition, a répondu M. Hachey. C'est flatteur. Les gens reconnaissent que nous avons un très bon avion.»

Bombardier mise sur le fait que sa CSeries, utilisant un tout nouveau moteur moins énergivore de Pratt & Whitney et faisant appel à des matériaux composites, coûtera 15% moins cher à exploiter que les avions actuels de Boeing et Airbus.

## Négociations à TVA : le syndicat et la direction «écrivent» aux 800 employés

**Les 800 employés de TVA ont reçu deux lettres, mercredi : la première était signée de leur grand patron, Pierre Dion, et la deuxième provenait du président de leur syndicat, Réjean Beaudet.**

**Yvon Laprade**

laprade@ruefrontenac.com

Dans les deux lettres qui se sont retrouvées dans les pigeonniers des employés syndiqués, et dont RueFrontenac.com a obtenu copie, la direction et le syndicat expliquent leur position respective.

Pierre Dion dit ainsi vouloir «remettre le dossier en perspective» au moment où le syndicat met en doute la bonne volonté de TVA de vouloir ratifier une nouvelle convention collective sans sacrifier des emplois, en plus de modifier les horaires de ses techniciens.

Il évoque «l'environnement difficile qui a frappé de plein fouet la télévision

généraliste», et rappelle que «la bataille est loin d'être gagnée».

Le syndicat réplique qu'il lui faudra négocier un contrat de travail qui tient compte de la nouvelle réalité, et qui sera «modernisé».

Le syndicat et la direction continuent de s'opposer sur un point majeur et fort litigieux : de part et d'autre, on ne s'entend pas sur la définition du statu quo, soit la reconduction de la convention collective pour une durée de trois ans.

«Le statu quo est en deçà de ce qui est acceptable si on veut maintenir nos emplois dans l'avenir», tranche Réjean Beaudet. Il ajoute : «Si TVA est sérieux dans sa volonté de nous inclure pleinement dans son plan d'avenir, qu'il

accepte de l'inscrire dans notre convention collective.»

Le syndicaliste craint aussi que «des dizaines d'emplois pourraient s'envoler en fumée sans modification de la clause de juridiction».

Et il précise qu'il est important de «garder l'indépendance des salles des nouvelles par rapport aux sources extérieures, entre autres l'agence QMI».

Quel est le climat à la table de négociations ? «Nous n'observons aucune écoute réelle des porte-parole patronaux», déplore-t-il dans sa lettre.

## Sous-traitance

La lettre du syndicat est venue en réplique à celle qu'avait envoyée précédemment le président et chef de la direction de TVA, Pierre Dion.

Ce dernier réfute les arguments du syndicat selon lesquels «des emplois se perdent au réseau TVA au profit de la sous-traitance».

Pierre Dion n'apprécie pas que le syndicat laisse croire «que le réseau manque de respect envers ses employés et ses artisans».

La direction de TVA réaffirme qu'elle souhaite une «reconduction intégrale» - le statu quo de la convention collective - avec des hausses de 1,5 %, avec un maximum de 3 %, ce qui assurerait une paix industrielle pour les trois prochaines années, «tout en respectant les acquis», précise Pierre Dion.

## Assemblée générale

Ni le président et chef de la direction, ni le président du syndicat n'ont rappelé RueFrontenac.com. Toutefois, comme il l'écrit dans sa lettre à ses membres, Réjean Beaudet prévoit la tenue d'une assemblée générale «au cours des prochaines semaines pour faire le point sur la négociation en cours».

Rappelons que la convention collective des employés de TVA est échue depuis le 31 décembre 2009. Les deux parties sont devant le conciliateur et peuvent exercer leur droit de grève, ou de lock-out (selon la méthode Québec, qui a envoyé les 253 travailleurs du Journal de Montréal sur le trottoir il y a 16 mois) à compter de juin prochain.

## HAMRLIK: «On voulait leur montrer qui nous sommes»

**Les joueurs du Canadien ont abordé le troisième match de la finale de l'Est avec l'intention bien arrêtée de passer un message aux Flyers. Ils n'ont pas raté leur coup.**

Marc De Foy

defoym@ruefrontenac.com

«On voulait leur montrer qui nous sommes», a dit Roman Hamrlik, qui a offert sa meilleure performance des séries.

«On s'est battus durant 60 minutes.»

Hamrlik ne pouvait pas mieux dire. Il a même jeté les gants contre Scott Hartnell dans les dernières minutes du match.

«Je suis prêt à me battre n'importe

quand s'il le faut, a-t-il continué. Je savais que les Flyers chercheraient à nous faire des misères, mais on leur a montré qu'on est capables de répliquer. Il faut réagir en conséquence dans ces moments-là.»

### Au diable la première étoile !

Mais c'est surtout dans son rôle de défenseur que Hamrlik s'est signalé. Utilisé durant plus de 23 minutes, il a terminé la soirée avec un différentiel de plus quatre, en plus d'obtenir deux mentions d'aide. Ses efforts lui ont valu la première étoile.

«Je me fiche pas mal des étoiles, a-t-il dit. Notre équipe ne compte pas de supervedettes. Pour connaître du succès, on a besoin de la contribution de tout le monde et plusieurs de nos joueurs ont accompli du bon

travail dans cette rencontre sans que leurs efforts ne soient reconnus.»

Son jeune partenaire P.K. Subban n'a pas reçu d'étoile, mais il a fait vibrer la foule avec quelques montées à l'emporte-pièce. Le jeune a connu son meilleur match de la série, récoltant aussi deux aides et conservant un différentiel de plus trois.

Hamrlik est un bon professeur pour lui.

«J'aime bien jouer ce rôle, a enchaîné Hamrlik. P.K. est un joueur combatif et on n'a rien vu encore en ce qui concerne sa tenue. Il est voué à un brillant avenir.»

### Et rien pour Halak

Ce match a par ailleurs été ponctué d'un fait inhabituel. Pour la première fois depuis le début des séries,

aucune étoile n'a été décernée à Jaroslav Halak dans la victoire.

Le gardien a fait face à 26 tirs, une douzaine de moins que son vis-à-vis Michael Leighton, mais il n'a pas moins réalisé quelques arrêts clés.

«Il a été meilleur que dans les deux premières rencontres à Philadelphie», a affirmé Jacques Martin.

«Il a effectué quelques gros arrêts dans les premières minutes. Les Flyers ont eu trois bonnes occasions de marquer avant que l'on marque.»

Si Halak n'avait pas fait ces arrêts et que les Flyers avaient pris les devants, la suite du scénario aurait pu être différente.

Certains joueurs des Flyers, dont Mike Richards, ont tenté de déranger Halak, mais ses coéquipiers l'ont généralement très bien protégé.

Halak ne se formalisait toutefois pas du traitement que les Flyers cherchaient à lui faire.

## RICHARDS: «On vient de se faire donner un bon coup de pied au c...»

**Mike Richards n'a eu besoin que d'une seule phrase pour illustrer l'état d'esprit dans lequel ses coéquipiers et lui se trouvaient quelques instants après cette cinglante défaite aux mains du Canadien.**

Jonathan Bernier

bernierj@ruefrontenac.com

À la meute de journalistes attroupés devant lui, le capitaine des Flyers a lancé : «On vient de se faire donner un bon coup de pied au c...»

C'est le moins que l'on puisse dire. Après avoir outrageusement dominé les deux premières rencontres, les Flyers n'ont pas été en mesure de suivre la cadence. Comme si les rôles avaient été complètement inversés.

«Nous avons été lamentables défensivement», a souligné Chris Pronger, qui se trouvait sur la glace pour quatre des cinq buts du Canadien..

«Nous leur avons ouvert la porte en créant nous-mêmes plusieurs re-

virements. Ils ont fait preuve d'opportunisme en capitalisant sur quatre d'entre eux.»

Comme il l'a fait lors des deux premières rencontres, le Tricolore a amorcé le match en trombe. Sauf que, cette fois, il est parvenu à prendre les devants. Ce qui a semblé faire toute une différence.

«On doit être prêts dès la première mise en jeu. Ce qui est loin d'avoir été le cas jusqu'ici, a souligné Simon Gagné, auteur d'un septième but en sept match. De leur côté, ils avaient plus faim que nous. Et l'énergie de la foule a semblé leur donner un élan.»

Peu bavard et visiblement de mauvaise humeur, Peter Laviolette a soutenu les propos de l'attaquant québécois.

«Mon expérience me dit que dans les séries, ce n'est pas une question de momentum, mais bien une question de désespoir, a lancé celui qui a remporté la coupe Stanley à la tête des Hurricanes, en 2006. Les

équipes désespérées sont toujours difficiles à vaincre.»

### Des ajustements efficaces

La troupe de Jacques Martin était-elle désespérée ou simplement mieux organisée ?

«Nous n'avons pas eu la chance de créer autant de circulation devant Jaroslav Halak», a déclaré à ce propos Daniel Brière.

Effectivement, les défenseurs du Tricolore ont su congestionner l'enclave de façon à empêcher les joueurs des Flyers d'y pénétrer. En fait, Gagné a été pratiquement le seul à y avoir accès, ce qui lui a permis de priver le gardien du Canadien d'un jeu blanc.

Mais aux yeux des joueurs des Flyers, il n'y a pas que pour cet aspect que le Canadien a su s'ajuster.

«Ils ont patiné beaucoup mieux. Ils étaient toujours premiers sur la rondelle. Bref, ils ont fait exactement ce que nous avons fait au cours des deux premiers matchs, a poursuivi le meilleur buteur des Flyers. Nous

n'avons pas été en mesure de contenir la tempête.»

### Un match pour hommes

La fin du match a donné lieu à du brasse-camarades alors que Paul Devorski et Brad Watson ont décerné 20 minutes de punitions lors du même arrêt de jeu.

Sur la séquence, on a vu Gagné s'en prendre à Jaroslav Spacek. Un geste qui en a surpris plusieurs.

«Je l'ai fait parce que Spacek a donné un cheap shot à Daniel (Brière). Je ne suis pas le genre de joueur qui saute sur ses adversaires, mais je n'hésite pas à défendre mes coéquipiers», a expliqué Gagné.

«Il (Spacek) a failli me casser le cou lors du premier match, alors...», a lancé Brière lorsqu'on lui a parlé de l'incident.

Assurant que le but de tout ce brasse-camarades n'avait rien à voir avec une intention quelconque de passer un message pour le prochain match, le Gatinois a plutôt reproché aux arbitres leur manque de rigueur.

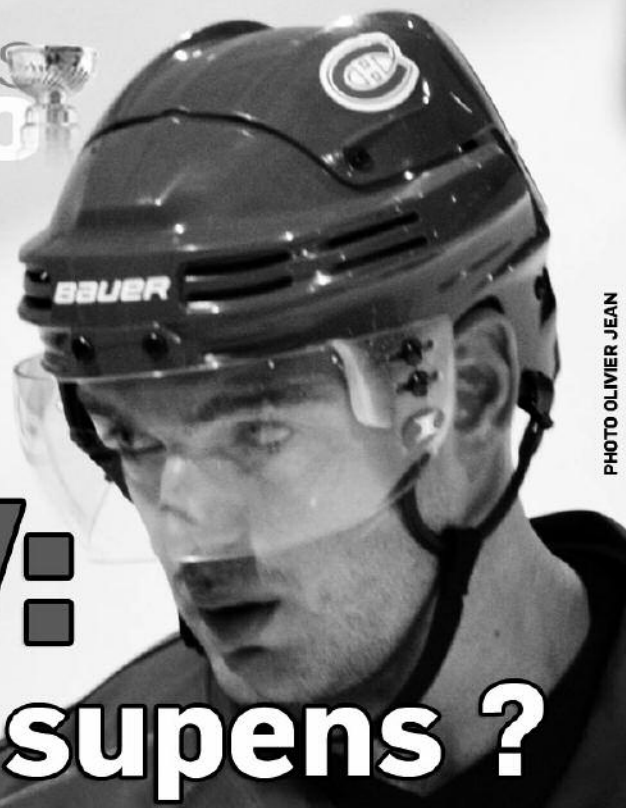
SÉRIES  
2010

PHOTO OLIVIER JEAN

# MARKOV: des négos en suspens ?

**Il n'y a déjà plus de trace d'Andrei Markov dans le vestiaire du Canadien au Centre Bell. Son casier est occupé par P.K. Subban.**

**Marc De Foy**

defoym@ruefronteac.com

Si ce n'est qu'un concours de circonstances, on peut se demander si l'opération subie mercredi par le doyen du Tricolore pour ce qui est de l'ancienneté

avec l'équipe ne retardera pas le processus des négociations pour un nouveau contrat.

C'est que peu après sa nomination au poste de directeur général, Pierre Gauthier a fait savoir à l'agent de Markov qu'il était intéressé à discuter d'une prolongation de contrat après la saison.

Le conseiller d'affaires de Markov ne se dit pas inquiet.

«Andrei a encore un contrat valide pour un an», fait valoir Don Meehan.

«Il reste beaucoup de temps pour discuter d'une nouvelle entente.»

## Opéré à Cleveland

Par ailleurs, il est intéressant de noter que Markov n'a pas été opéré par les médecins du Canadien, mais plutôt à Cleveland.

L'intervention a été pratiquée au Cleveland Clinic Sports Health Center par le docteur Tony Miniaci, diplômé de l'Université Western Ontario à London.

Cet orthopédiste est spécialisé notamment dans les blessures des ligaments croisés antérieurs des genoux. Il est aussi un spécialiste en matière de blessures aux épaules, aux biceps et aux tendons.

La durée de l'absence de Markov est estimée entre quatre et six mois. Tout dépendra du processus de guérison et du temps dont Markov aura besoin pour passer au travers du programme de réadaptation.

## Lance Armstrong nie les allégations de Landis

**Accusés par Floyd Landis d'avoir déjà été impliqués dans le milieu du dopage, Lance Armstrong et son entraîneur Johan Bruyneel, de la formation Radio Shack, ont nié toutes ces allégations jeudi avant le départ de la cinquième étape du Tour cycliste de la Californie.**

«Il n'y a qu'un seul mot pour décrire tout cela, crédibilité, a souligné Armstrong sur le site de TSN.ca. Il y a longtemps que

Floyd Landis a perdu sa crédibilité. Pour ma part, je n'ai rien à cacher. Ça ne sert à rien d'en ajouter. Je n'ai pas de temps à gaspiller, et vous de même. C'est sa parole contre la nôtre.»

Déchu de son titre de champion du Tour de France en 2006, Landis a finalement avoué jeudi qu'il avait fait usage de produits dopants depuis 2002 lorsqu'il a fait ses débuts avec l'équipe professionnelle US Postal dirigée par Lance Armstrong.

RueFrontenac.com



**Lance Armstrong (à gauche) nie avoir utilisé des produits dopants, comme l'accuse son ex-coéquipier et champion déchu du Tour de France en 2006, Floyd Landis.** Photo d'Archives Reuters

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS



## Championnat de Montréal

PHOTO REUTERS

# Le champion des Champions sera de la partie

**Fred Couples par-ci, Fred Couples par-là! Bien qu'omniprésent dans la promotion du Championnat de Montréal, Couples aura assurément une vive compétition face aux golfeurs de la PGA chez les 50 ans et plus, au club Fontainebleau, du 28 juin au 4 juillet.**



Maître d'œuvre de cette première offrant 1,8 million de dollars en bourses, Synchro Sports a annoncé la

participation d'autres noms connus.

Les trois nouveaux inscrits sont Tom Kite, Craig Stadler, deux ex-champions au grand chelem, et Loren Roberts, vainqueur de la série des Champions l'an dernier.

«Cela nous assure de la présence de six des sept premiers au classement de la série des Champions l'an dernier et des quatre plus riches boursiers de l'histoire», a souligné fièrement David Skitt, directeur de la présentation.

Ce trio s'ajoute à Couples, bien sûr, mais aussi à Hale Irwin, Jeff Sluman, Jay Haas, John Cook et Mark Calcavecchia.

La principale étoile qui manque à la liste pour le moment est Tom Watson. Les joueurs ont cependant encore un mois pour s'engager.

## Montréal sait y faire!

Comment expliquer ce succès déjà garanti sur le plan sportif six semaines avant que la première balle ne soit frappée?

«Il est de tradition chez les Champions d'appuyer nos nouveaux partenaires. Je dois toutefois préciser qu'il y a quelque chose de particulier envers Montréal compte tenu de l'enthousiasme de l'organisation», a répondu Loren Roberts.

Comme nous l'avons dit, Loren Roberts est le monarque 2009 chez les vétérans. Il se retrouve cependant 23e au classement cette saison en dépit de deux top cinq et de sept tournois sur huit parmi les quinze premiers.

«Je ne cacherai pas que j'accuse un retard dans mes objectifs», a-t-il admis.

Il offre cependant des explications à cette baisse de régime.

«Le calibre de jeu a atteint cette année un niveau sans égal avec l'addition de nouveaux joueurs tels que Fred Couples. Je ne me souviens pas d'avoir vu le circuit aussi relevé, comme en font foi les résultats de Tom Watson (deuxième à l'Omnium britannique l'an dernier) et de Fred

(sixième au Tournoi des Maîtres ce printemps)», a dit Roberts.

Comment expliquer cette progression?

«Les joueurs demeurent actifs beaucoup plus longtemps au grand circuit, si bien qu'ils font la transition en étant demeurés compétitifs», a répondu Roberts.

## D'autres inscriptions à venir

Malgré la renommée du peloton, le Championnat présidé par Ronald Corey ne se repose pas sur ses lauriers.

«Nous gardons constamment le contact avec les joueurs. Il en va de même avec les agents. Nous retournerons bientôt au circuit les rencontrer. Nous voulons le meilleur spectacle pour Montréal et nous agissons en conséquence», a conclu David Skitt.

Sachez que tout va pour le mieux jusqu'ici. Les seize chapiteaux corporatifs sont tous vendus à l'instar des cinq pro-am et du club de Champions.



**EN DIRECT ▶**  
sur votre iPhone ou votre iPod Touch  
**TÉLÉCHARGEZ** notre application



▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>